

Convocation du 31/08/2022

Conseillers en exercice : 52

	Pt 1 à 4	Pt 5 à 18
Présents	41	42
Procurations	5	5
Votants	46	47

L'an deux mille vingt-deux, le six du mois de septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Tertre à Brissac-Quincé, 49320 Brissac Loire Aubance, en session ordinaire du mois de septembre, sous la Présidence de Madame SOURISSEAU Sylvie, Maire de Brissac Loire Aubance.

Présents

BARANGER Jocelyn	DUCHESNE Aurélie	LEROUGE Eric
BARGEL Thierry	FOURNIER Gilles	LEROUX Eric <i>arrivé au point 5</i>
BERTHAUD Claire	GALLARD Thierry	LEVEY Marc
BOUGEOIS Bernard	GODARD Claire	MERCIER Jean-Marc
BOUJU Isabelle	GOULU Isabelle	MORON Olivier
BOULTAREAU Manon	GUERET Lydie	PERCEVAULT Erick
BROCHARD Cécile	GUILLEMOT Lionel	PERCHER Aurélie
BROHAND Loïc	GUILLET Monique	PLESSIS Fabien
BRUNIER-COULIN Marie-Pierre	JEAN Valérie	RABOUIN Céline
BUTRUILLE Véronique	LAMOUREUX Frédéric	ROUSSEL Mathieu
DERSOIR Armelle	LAROCHE Florence	RUILLARD Valérie
DESME Francine	LE MASLE Didier	SENEZ Delphine
DROUET Ghislaine	LECLERC Alice	SOURISSEAU Sylvie
DROUIN Nadia	LEHEE Stephen	TOUCHET Robert

Excusés avec procuration

BAZIN Patrice	à	DROUET Ghislaine
GALLIEN Adeline	à	LEHEE Stephen
LEBEL Bruno	à	BOUGEOIS Bernard
ROSELIER Alain	à	TOUCHET Robert
SAUVAITRE Marie	à	LAMOUREUX Frédéric

Absents et excusés

BUFFET Pieric
CATROUX Sophie
DURAND-JALIER Agnès - *excusée*
GUELARD Thomas - *excusé*
MAILLET Eve

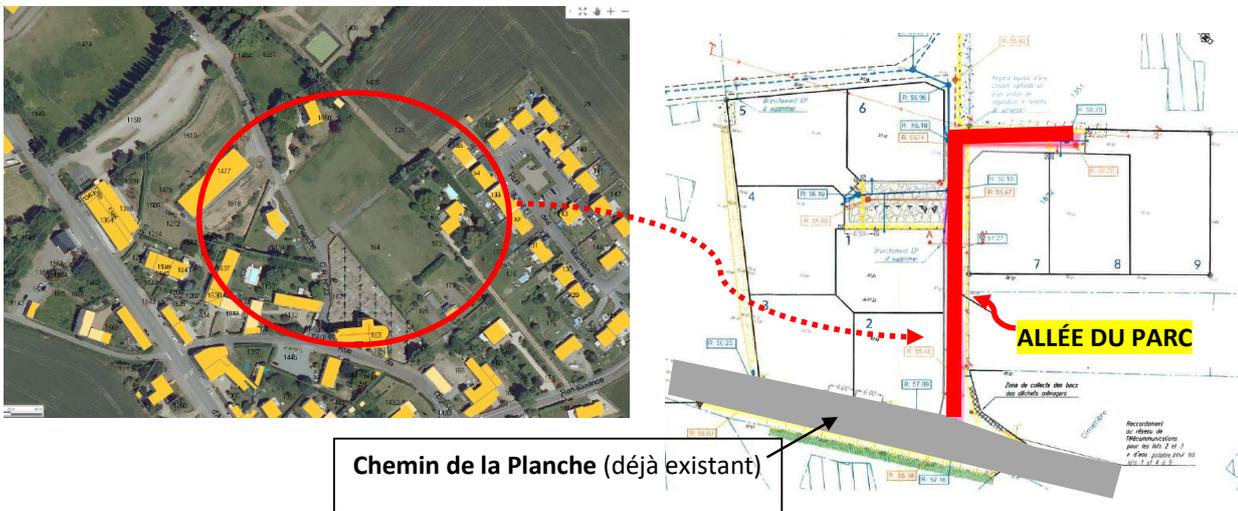
Secrétaire de Séance : Lionel GUILLEMOT

Accusé de réception en préfecture
049-200064582-20220906-D2022-09-06-14-DE
Date de télétransmission : 07/09/2022
Date de réception préfecture : 07/09/2022

DOMAINE PUBLIC – ADRESSAGE – DENOMINATION DE LA VOIE DU LOTISSEMENT LES RIVIERES 2 A SAULGE-L'HOPITAL

Mme le Maire donne la parole à Mme DROUET, Conseillère municipale, qui rappelle à l'assemblée que conformément aux articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L.2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal de valider le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune, et d'autoriser l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre.

Dans le cadre de la réalisation du futur lotissement « Les rivières II » sur la commune déléguée de Saulgé-l'Hôpital, il est proposé la dénomination suivante pour cette voie de lotissement :



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec :

47 VOIX POUR

0 VOIX CONTRE

0 ABSTENTION

**APPROUVE la dénomination Allée du Parc pour la voie du lotissement des Rivières II à Saulgé-l'Hôpital
CHARGE Mme le Maire de transmettre l'information au SIG de la Communauté de Communes, inscrire cette voie sur la Base Adresse Nationale, et informer les services principaux (cadastre, poste, concessionnaires), de cette dénomination.**

Rendu exécutoire par
Télétransmission en préfecture et publication le 07/09/2022
Le Maire, Sylvie SOURISSEAU

Accusé de réception en préfecture
049-200064582-20220906-D2022-09-06-14-DE
Date de télétransmission : 07/09/2022
Date de réception préfecture : 07/09/2022

